

Image not found or type unknown



chequier voler en 2003 et utiliser en 2009

Par **pimouss16**, le **12/06/2009** à **17:04**

un chéquier qui a été volé en 2003 et utilisé au mois de mai 2009 j'ai déposé plainte pour les chèques. Suite à cela le 10/06/2009 je reçois une convocation dans un tribunal à Paris à 700km de chez moi pour un chèque impayé de 500€ qui faisait partie de mes chèques volés. Je vous demande de l'aide car je ne sais plus quoi faire car j'ai été au commissariat il m'a dit d'appeler le tribunal qui s'occupe de mon affaire et quand j'ai appelé au tribunal il m'a dit qu'il ne pouvait pas m'aider. Voilà en attendant de vos nouvelles je vous remercie.